ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 4 juin 2019 — N° 49

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

La séance est ouverte à 13 h 41.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Tardif (Rivière-du-Loup–Témiscouata) fait une déclaration afin de souligner la contribution de bénévoles au projet de Club de curling de Rivière-du-Loup.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 25e anniversaire de l'Association des résidents du Plateau.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le succès de la cinquième course au Cœur-des-Monts.

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de souligner la carrière de M. André Bouchard, enseignant à l'école secondaire Antoine-De Saint-Exupéry.

Mme Guillemette (Roberval) fait une déclaration afin de rendre hommage à sœur Jeanne-d'Arc Bouchard, fondatrice du Centre de réadaptation pour alcoolisme et autres toxicomanies Saint-Antoine.

M. Ouellet (René-Lévesque) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la Coupe du monde paracyclisme route UCI à Baie-Comeau.

M. Thouin (Rousseau) fait une déclaration afin de souligner la contribution de l'entreprise Plomberies PDA-Vézina inc. au développement économique de sa région.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Daniel Johnson, créateur du programme de leadership avancé de la commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Mme Tardif (Laviolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Odilon Sauvageau pour sa contribution au développement de la région de la Mauricie.

Mme Lachance (Bellechasse) fait une déclaration afin de rendre un hommage posthume à M. Denis Boutin pour son dévouement envers la communauté de Sainte-Sabine.

À 13 h 52, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 01.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration, conformément aux dispositions de l'article 25 du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 202 Loi concernant la Ville de Rimouski

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 649-20190604)

M. Bérubé (Matane-Matapédia) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant la Ville de Rimouski.

La motion est adoptée.

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 202 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, dépose :

Le décret n° 482-2019 concernant l'approbation, la mise en vigueur et la validité de la Convention complémentaire n° 26 à la Convention de la Baie James et du Nord québécois.

(Dépôt n° 650-20190604)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 2 mai 2019 par Mme Labrie (Sherbrooke) concernant l'interdiction de l'utilisation du glyphosate sur le territoire québécois;

(Dépôt n° 651-20190604)

La réponse à la question écrite n° 39 concernant la réévaluation des autorisations et des dispositions concernant les actes pratiqués par un candidat à l'exercice de la profession d'infirmière auxiliaire (CEPIA) de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) ainsi que sur l'élargissement du nombre d'établissements autorisés à pouvoir procéder à l'embauche d'un CEPIA de l'OIIAQ, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 30 avril 2019 par Mme Fournier (Marie-Victorin).

(Dépôt n° 652-20190604)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 27 mai 2019, que lui a adressée M^{e} Philippe-André Tessier, président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, l'informant de la démission de Mme Roxane Lebœuf, membre de la Commission, à compter du 28 juin 2019. Cette lettre est accompagnée de la lettre de démission de Mme Lebœuf.

(Dépôt n° 653-20190604)

Dépôts de pétitions

Mme Sauvé (Fabre) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 281 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les suivis du projet de la construction du Réseau express métropolitain.

(Dépôt n° 654-20190604)

Mme Fournier (Marie-Victorin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 51 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'élargissement des pouvoirs du Bureau de la protection des droits de la clientèle de Revenu Québec.

(Dépôt n° 655-20190604)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 3 juin 2019, sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 21, Loi sur la laïcité de l'État.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **131** en annexe)

Pour : **77** Contre : **38** Abstention : **0**

En conséquence le principe du projet de loi n° 21 est adopté.

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 21 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

Motions sans préavis

M. Legault, premier ministre, après consultation auprès des partis d'opposition et des députés indépendants, propose :

> QUE, conformément aux articles 106 et 107 de la Loi sur la fonction publique (chapitre F-3.1.1), M^e^ Nour Salah soit nommée de nouveau membre de la Commission de la fonction publique, pour un mandat de trois ans à compter du 4 août 2019.

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 106 de la Loi sur la fonction publique, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **132** en annexe)

Pour : **115** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Legault, premier ministre, après consultation auprès des partis d'opposition et des députés indépendants, propose :

> QUE, conformément aux articles 58 et 58.3 de la Charte des droits et libertés de la personne (chapitre C-12), M^e^ Suzanne Arpin, procureure en chef et porte-parole, Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, soit nommée membre et vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, pour un mandat de cinq ans à compter du 10 juin 2019.

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 58 de la Charte des droits et libertés de la personne, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **133** en annexe)

Pour : **115** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Gaudreault (Jonquière), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

> QUE l'Assemblée nationale reconnaisse aujourd'hui le travail effectué par les 8 700 préposées et préposés en aide à domicile au Québec, en grande majorité des femmes;
>
> QU'elle souligne l'apport important des entreprises d'économie sociale en aide à domicile dans la livraison des services au Québec, comme en font foi les 6 millions d'heures livrées aux 100 000 usagers annuellement;
>
> QU'elle salue le rôle actif que jouent les préposées pour satisfaire le désir d'un nombre grandissant de personnes en perte d'autonomie de demeurer à la maison.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Marguerite-Bourgeoys), conjointement avec M. Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Mme Ghazal (Mercier), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

> QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise des personnes handicapées, qui se déroule du 1er au 7 juin 2019 sous le thème *Ensemble, bâtissons une société plus inclusive*;

QU'à cette occasion, elle sensibilise la population aux obstacles que peuvent vivre les personnes ayant un handicap;

QU'elle rappelle au gouvernement qu'il a le devoir de prendre en compte les recommandations des groupes les représentant et veillant à la protection de leurs droits dans l'élaboration de ses politiques gouvernementales;

QU'elle rappelle que les différentes associations déplorent que l'offre et la qualité des services de transport adapté sont variables et inégales sur l'ensemble du territoire québécois;

QU'enfin, elle demande au gouvernement de modifier le projet de loi n° 17 afin de s'assurer que l'accessibilité aux services de transports adoptés soit suffisante, et ce, dans toutes les régions du Québec.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **134** en annexe)

Pour : **114** Contre : **0** Abstention : **0**

Mme Labrie (Sherbrooke), conjointement avec Mme Hivon (Joliette) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant les budgets des écoles pour la prochaine année scolaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Perry Mélançon (Gaspé), conjointement avec M. Polo (Laval-des-Rapides), Mme Ghazal (Mercier), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant l'émission de licences d'exploration pétrolière et gazière; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Ouellette (Chomedey), conjointement avec M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Rousselle (Vimont), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Ouellet (René-Lévesque) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

> QUE l'Assemblée nationale souligne la toute première édition québécoise de la Semaine nationale des couvreurs du Québec qui a commencé le 2 juin 2019 sous le thème *Les entreprises humaines*;
>
> QUE l'Assemblée nationale remercie le travail accompli et l'engagement dans la communauté de plus de 5 700 travailleurs québécois répartis auprès de 1 000 employeurs couvreurs qui contribuent quotidiennement à notre économie et à notre création d'emplois;
>
> QU'elle reconnaisse l'importance de l'industrie de la toiture au Québec qui génère annuellement un chiffre d'affaires de un milliard de dollars, occupant le huitième rang en importance parmi les 25 métiers de la construction;
>
> QUE l'Assemblée nationale profite de cette occasion pour souligner l'initiative de l'Association des maîtres couvreurs du Québec d'avoir mis sur pied à l'échelle nationale cette première édition de la Semaine nationale des couvreurs.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose :

> QUE la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 25, Loi modifiant principalement la Loi sur l'immatriculation des armes à feu, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques le 20 août 2019 de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 45 ainsi que le 21 août 2019 de 9 h 30 à 11 heures;

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage
Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
Association des policières et policiers provinciaux du Québec
Association des directeurs de police du Québec
PolySeSouvient
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violences conjugales
Fédération des pourvoiries du Québec
Bureau du contrôle des armes à feu et des explosifs du Québec
Coalition pour le contrôle des armes
Syndicat des agents de la protection de la faune du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires répartie de la manière suivante : 5 minutes 34 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 43 secondes pour l'opposition officielle, 56 secondes au deuxième groupe d'opposition, 56 secondes au troisième groupe d'opposition et finalement 51 secondes au député indépendant;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 16 minutes 15 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 50 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 43 secondes pour le deuxième groupe d'opposition, 2 minutes 43 secondes pour le troisième groupe d'opposition et 2 minutes 30 secondes pour le député indépendant;

QUE la ministre de la Sécurité publique soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

— la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans;

— la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 21, Loi sur la laïcité de l'État;

— la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 2, Loi resserrant l'encadrement du cannabis;

— la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi visant principalement l'encadrement des inspections en bâtiment et de la copropriété divise, le remplacement de la dénomination de la Régie du logement et l'amélioration de ses règles de fonctionnement et modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec et diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi conjoints

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 19, Loi modifiant la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale à la suite de l'adoption de certaines mesures fiscales par le Parlement du Canada.

Après débat, le rapport est mis aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Caire, ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale, propose que le principe du projet de loi n° 14, Loi favorisant la transformation numérique de l'administration publique, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Rizqy (Saint-Laurent) dépose :

Une liasse de documents concernant diverses violations à la sécurité des données à caractère personnel.

(Dépôt n° 656-20190604)

À 18 heures, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 31.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Caire, ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale, proposant que le principe du projet de loi n° 14, Loi favorisant la transformation numérique de l'administration publique, soit maintenant adopté.

Le débat terminé la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 14 est adopté.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 14 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 28 mai 2019, sur la motion de M. Bonnardel, ministre des Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 17, Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 9 mai 2019, sur la motion de Mme LeBel, ministre de la Justice, proposant que le principe du projet de loi n° 20, Loi mettant en œuvre certaines recommandations du rapport du 20 août 2018 du comité de la rémunération des juges pour la période 2016-2019, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Tanguay (LaFontaine).

À 21 h 30, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 5 juin 2019, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion :

(Vote n° 131)

POUR - 77

Allaire (*CAQ*)
Arseneau (*PQ*)
Asselin (*CAQ*)
Bachand (*CAQ*)
Bélanger (*CAQ*)
Bérubé (*PQ*)
Blais (*CAQ*)
(*Prévost*)
Blais (*CAQ*)
(*Abitibi-Ouest*)
Bonnardel (*CAQ*)
Boulet (*CAQ*)
Bussière (*CAQ*)
Caire (*CAQ*)
Campeau (*CAQ*)
Carmant (*CAQ*)
Caron (*CAQ*)
Charest (*CAQ*)
Chassé (*CAQ*)
Chassin (*CAQ*)
D'Amours (*CAQ*)
Dansereau (*CAQ*)
Dubé (*CAQ*)
Dufour (*CAQ*)
Émond (*CAQ*)
Foster (*CAQ*)
Fournier (*IND*)
Gaudreault (*PQ*)
(*Jonquière*)
Girard (*CAQ*)
(*Lac-Saint-Jean*)
Girard (*CAQ*)
(*Groulx*)
Girault (*CAQ*)
Grondin (*CAQ*)
Guilbault (*CAQ*)
Guillemette (*CAQ*)
Hébert (*CAQ*)
Hivon (*PQ*)
Isabelle (*CAQ*)
Jacques (*CAQ*)
Jeannotte (*CAQ*)
Jolin-Barrette (*CAQ*)
Lachance (*CAQ*)
Lacombe (*CAQ*)
Laforest (*CAQ*)
Laframboise (*CAQ*)
Lafrenière (*CAQ*)
Lamontagne (*CAQ*)
Lamothe (*CAQ*)
Lavallée (*CAQ*)
LeBel (*CAQ*)
(*Champlain*)
LeBel (*PQ*)
(*Rimouski*)
Lecours (*CAQ*)
(*Lotbinière-Frontenac*)
Lecours (*CAQ*)
(*Les Plaines*)
Lefebvre (*CAQ*)
Legault (*CAQ*)
Lemay (*CAQ*)
Lemieux (*CAQ*)
Lévesque (*CAQ*)
(*Chapleau*)
Lévesque (*CAQ*)
(*Chauveau*)
McCann (*CAQ*)
Ouellet (*PQ*)
Perry Mélançon (*PQ*)
Picard (*CAQ*)
(*Soulanges*)
Poulin (*CAQ*)
Proulx (*CAQ*)
(*Berthier*)
Proulx (*CAQ*)
(*Côte-du-Sud*)
Provençal (*CAQ*)
Reid (*CAQ*)
Richard (*PQ*)
Roberge (*CAQ*)
Rouleau (*CAQ*)
Roy (*CAQ*)
(*Montarville*)
Roy (*PQ*)
(*Bonaventure*)
Schneeberger (*CAQ*)
Simard (*CAQ*)
Skeete (*CAQ*)
Tardif (*CAQ*)
(*Laviolette–Saint-Maurice*)
Tardif (*CAQ*)
(*Rivière-du-Loup–Témiscouata*)
Thouin (*CAQ*)
Tremblay (*CAQ*)

CONTRE - 38

Anglade (*PLQ*)
Arcand (*PLQ*)
Barrette (*PLQ*)
Benjamin (*PLQ*)
Birnbaum (*PLQ*)
Charbonneau (*PLQ*)
David (*PLQ*)
Derraji (*PLQ*)
Dorion (*QS*)
Fontecilla (*QS*)
Fortin (*PLQ*)
Ghazal (*QS*)
Kelley (*PLQ*)
Labrie (*QS*)
Leduc (*QS*)
Leitão (*PLQ*)
Lessard-Therrien (*QS*)
Maccarone (*PLQ*)
Marissal (*QS*)
Massé (*QS*)
Melançon (*PLQ*)
Ménard (*PLQ*)
Montpetit (*PLQ*)
Nadeau-Dubois (*QS*)
Nichols (*PLQ*)
Ouellette (*IND*)
Polo (*PLQ*)
Proulx (*PLQ*)
(*Jean-Talon*)
Rizqy (*PLQ*)
Robitaille (*PLQ*)
Rotiroti (*PLQ*)
Rousselle (*PLQ*)
Sauvé (*PLQ*)
St-Pierre (*PLQ*)
Tanguay (*PLQ*)
Thériault (*PLQ*)
Weil (*PLQ*)
Zanetti (*QS*)

Sur la motion de M. Legault, premier ministre, proposant que M^e^ Nour Salah soit nommée de nouveau membre de la Commission de la fonction publique :

(Vote n° 132)

POUR - 115

Allaire (*CAQ*)
Anglade (*PLQ*)
Arcand (*PLQ*)
Arseneau (*PQ*)
Asselin (*CAQ*)
Bachand (*CAQ*)
Barrette (*PLQ*)
Bélanger (*CAQ*)
Benjamin (*PLQ*)
Bérubé (*PQ*)
Birnbaum (*PLQ*)
Blais (*CAQ*)
(*Prévost*)
Blais (*CAQ*)
(*Abitibi-Ouest*)
Bonnardel (*CAQ*)
Boulet (*CAQ*)
Bussière (*CAQ*)
Caire (*CAQ*)
Campeau (*CAQ*)
Carmant (*CAQ*)
Caron (*CAQ*)
Charbonneau (*PLQ*)
Charest (*CAQ*)
Chassé (*CAQ*)
Chassin (*CAQ*)
D'Amours (*CAQ*)
Dansereau (*CAQ*)
David (*PLQ*)
Derraji (*PLQ*)
Dorion (*QS*)
Dubé (*CAQ*)
Dufour (*CAQ*)
Émond (*CAQ*)
Fontecilla (*QS*)
Fortin (*PLQ*)
Foster (*CAQ*)
Fournier (*IND*)
Gaudreault (*PQ*)
(*Jonquière*)
Ghazal (*QS*)
Girard (*CAQ*)
(*Lac-Saint-Jean*)
Girard (*CAQ*)
(*Groulx*)
Girault (*CAQ*)
Grondin (*CAQ*)
Guilbault (*CAQ*)
Guillemette (*CAQ*)
Hébert (*CAQ*)
Hivon (*PQ*)
Isabelle (*CAQ*)
Jacques (*CAQ*)
Jeannotte (*CAQ*)
Jolin-Barrette (*CAQ*)
Kelley (*PLQ*)
Labrie (*QS*)
Lachance (*CAQ*)
Lacombe (*CAQ*)
Laforest (*CAQ*)
Laframboise (*CAQ*)
Lafrenière (*CAQ*)
Lamontagne (*CAQ*)
Lamothe (*CAQ*)
Lavallée (*CAQ*)
LeBel (*CAQ*)
(*Champlain*)
LeBel (*PQ*)
(*Rimouski*)
Lecours (*CAQ*)
(*Lotbinière-Frontenac*)
Lecours (*CAQ*)
(*Les Plaines*)
Leduc (*QS*)
Lefebvre (*CAQ*)
Legault (*CAQ*)
Leitão (*PLQ*)
Lemay (*CAQ*)
Lemieux (*CAQ*)
Lessard-Therrien (*QS*)
Lévesque (*CAQ*)
(*Chauveau*)
Lévesque (*CAQ*)
(*Chapleau*)
Maccarone (*PLQ*)
Marissal (*QS*)
Massé (*QS*)
McCann (*CAQ*)
Melançon (*PLQ*)
Ménard (*PLQ*)
Montpetit (*PLQ*)
Nadeau-Dubois (*QS*)
Nichols (*PLQ*)
Ouellet (*PQ*)
Ouellette (*IND*)
Perry Mélançon (*PQ*)
Picard (*CAQ*)
(*Soulanges*)
Polo (*PLQ*)
Poulin (*CAQ*)
Proulx (*CAQ*)
(*Côte-du-Sud*)
Proulx (*CAQ*)
(*Berthier*)
Proulx (*PLQ*)
(*Jean-Talon*)
Provençal (*CAQ*)
Reid (*CAQ*)
Richard (*PQ*)
Rizqy (*PLQ*)
Roberge (*CAQ*)
Robitaille (*PLQ*)
Rotiroti (*PLQ*)
Rouleau (*CAQ*)
Rousselle (*PLQ*)
Roy (*PQ*)
(*Bonaventure*)
Roy (*CAQ*)
(*Montarville*)
Sauvé (*PLQ*)
Schneeberger (*CAQ*)
Simard (*CAQ*)
Skeete (*CAQ*)
St-Pierre (*PLQ*)
Tanguay (*PLQ*)
Tardif (*CAQ*)
(*Laviolette–Saint-Maurice*)
Tardif (*CAQ*)
(*Rivière-du-Loup–Témiscouata*)
Thériault (*PLQ*)
Thouin (*CAQ*)
Tremblay (*CAQ*)
Weil (*PLQ*)
Zanetti (*QS*)

Sur la motion de M. Legault, premier ministre, proposant que Mme Suzanne Arpin soit nommée membre et vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse :

(Vote n° 133)

POUR - 115

Allaire (*CAQ*)
Anglade (*PLQ*)
Arcand (*PLQ*)
Arseneau (*PQ*)
Asselin (*CAQ*)
Bachand (*CAQ*)
Barrette (*PLQ*)
Bélanger (*CAQ*)
Benjamin (*PLQ*)
Bérubé (*PQ*)
Birnbaum (*PLQ*)
Blais (*CAQ*) (*Prévost*)
Blais (*CAQ*) (*Abitibi-Ouest*)
Bonnardel (*CAQ*)
Boulet (*CAQ*)
Bussière (*CAQ*)
Caire (*CAQ*)
Campeau (*CAQ*)
Carmant (*CAQ*)
Caron (*CAQ*)
Charbonneau (*PLQ*)
Charest (*CAQ*)
Chassé (*CAQ*)
Chassin (*CAQ*)
D'Amours (*CAQ*)
Dansereau (*CAQ*)
David (*PLQ*)
Derraji (*PLQ*)
Dorion (*QS*)
Dubé (*CAQ*)
Dufour (*CAQ*)
Émond (*CAQ*)
Fontecilla (*QS*)
Fortin (*PLQ*)
Foster (*CAQ*)
Fournier (*IND*)
Gaudreault (*PQ*) (*Jonquière*)
Ghazal (*QS*)
Girard (*CAQ*) (*Lac-Saint-Jean*)
Girard (*CAQ*) (*Groulx*)
Girault (*CAQ*)
Grondin (*CAQ*)
Guilbault (*CAQ*)
Guillemette (*CAQ*)
Hébert (*CAQ*)
Hivon (*PQ*)
Isabelle (*CAQ*)
Jacques (*CAQ*)
Jeannotte (*CAQ*)
Jolin-Barrette (*CAQ*)
Kelley (*PLQ*)
Labrie (*QS*)
Lachance (*CAQ*)
Lacombe (*CAQ*)
Laforest (*CAQ*)
Laframboise (*CAQ*)
Lafrenière (*CAQ*)
Lamontagne (*CAQ*)
Lamothe (*CAQ*)
Lavallée (*CAQ*)
LeBel (*CAQ*) (*Champlain*)
LeBel (*PQ*) (*Rimouski*)
Lecours (*CAQ*) (*Lotbinière-Frontenac*)
Lecours (*CAQ*) (*Les Plaines*)
Leduc (*QS*)
Lefebvre (*CAQ*)
Legault (*CAQ*)
Leitão (*PLQ*)
Lemay (*CAQ*)
Lemieux (*CAQ*)
Lessard-Therrien (*QS*)
Lévesque (*CAQ*) (*Chauveau*)
Lévesque (*CAQ*) (*Chapleau*)
Maccarone (*PLQ*)
Marissal (*QS*)
Massé (*QS*)
McCann (*CAQ*)
Melançon (*PLQ*)
Ménard (*PLQ*)
Montpetit (*PLQ*)
Nadeau-Dubois (*QS*)
Nichols (*PLQ*)
Ouellet (*PQ*)
Ouellette (*IND*)
Perry Mélançon (*PQ*)
Picard (*CAQ*) (*Soulanges*)
Polo (*PLQ*)
Poulin (*CAQ*)
Proulx (*CAQ*) (*Côte-du-Sud*)
Proulx (*CAQ*) (*Berthier*)
Proulx (*PLQ*) (*Jean-Talon*)
Provençal (*CAQ*)
Reid (*CAQ*)
Richard (*PQ*)
Rizqy (*PLQ*)
Roberge (*CAQ*)
Robitaille (*PLQ*)
Rotiroti (*PLQ*)
Rouleau (*CAQ*)
Rousselle (*PLQ*)
Roy (*PQ*) (*Bonaventure*)
Roy (*CAQ*) (*Montarville*)
Sauvé (*PLQ*)
Schneeberger (*CAQ*)
Simard (*CAQ*)
Skeete (*CAQ*)
St-Pierre (*PLQ*)
Tanguay (*PLQ*)
Tardif (*CAQ*) (*Laviolette–Saint-Maurice*)
Tardif (*CAQ*) (*Rivière-du-Loup–Témiscouata*)
Thériault (*PLQ*)
Thouin (*CAQ*)
Tremblay (*CAQ*)
Weil (*PLQ*)
Zanetti (*QS*)

Sur la motion de Mme David (Marguerite-Bourgeoys), conjointement avec M. Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Mme Ghazal (Mercier), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 134)

POUR - 114

Allaire (*CAQ*)
Anglade (*PLQ*)
Arcand (*PLQ*)
Arseneau (*PQ*)
Asselin (*CAQ*)
Bachand (*CAQ*)
Barrette (*PLQ*)
Bélanger (*CAQ*)
Benjamin (*PLQ*)
Bérubé (*PQ*)
Birnbaum (*PLQ*)
Blais (*CAQ*) (*Prévost*)
Blais (*CAQ*) (*Abitibi-Ouest*)
Bonnardel (*CAQ*)
Boulet (*CAQ*)
Bussière (*CAQ*)
Caire (*CAQ*)
Campeau (*CAQ*)
Carmant (*CAQ*)
Caron (*CAQ*)
Charbonneau (*PLQ*)
Charest (*CAQ*)
Chassé (*CAQ*)
Chassin (*CAQ*)
D'Amours (*CAQ*)
Dansereau (*CAQ*)
David (*PLQ*)
Derraji (*PLQ*)
Dorion (*QS*)
Dubé (*CAQ*)
Dufour (*CAQ*)
Émond (*CAQ*)
Fontecilla (*QS*)
Fortin (*PLQ*)
Foster (*CAQ*)
Fournier (*IND*)
Gaudreault (*PQ*) (*Jonquière*)
Ghazal (*QS*)
Girard (*CAQ*) (*Lac-Saint-Jean*)
Girard (*CAQ*) (*Groulx*)
Girault (*CAQ*)
Grondin (*CAQ*)
Guilbault (*CAQ*)
Guillemette (*CAQ*)
Hébert (*CAQ*)
Hivon (*PQ*)
Isabelle (*CAQ*)
Jacques (*CAQ*)
Jeannotte (*CAQ*)
Jolin-Barrette (*CAQ*)
Kelley (*PLQ*)
Labrie (*QS*)
Lachance (*CAQ*)
Lacombe (*CAQ*)
Laforest (*CAQ*)
Laframboise (*CAQ*)
Lafrenière (*CAQ*)
Lamontagne (*CAQ*)
Lamothe (*CAQ*)
Lavallée (*CAQ*)
LeBel (*CAQ*) (*Champlain*)
LeBel (*PQ*) (*Rimouski*)
Lecours (*CAQ*) (*Lotbinière-Frontenac*)
Lecours (*CAQ*) (*Les Plaines*)
Leduc (*QS*)
Lefebvre (*CAQ*)
Leitão (*PLQ*)
Lemay (*CAQ*)
Lemieux (*CAQ*)
Lessard-Therrien (*QS*)
Lévesque (*CAQ*) (*Chapleau*)
Lévesque (*CAQ*) (*Chauveau*)
Maccarone (*PLQ*)
Marissal (*QS*)
Massé (*QS*)
McCann (*CAQ*)
Melançon (*PLQ*)
Ménard (*PLQ*)
Montpetit (*PLQ*)
Nadeau-Dubois (*QS*)
Nichols (*PLQ*)
Ouellet (*PQ*)
Ouellette (*IND*)
Perry Mélançon (*PQ*)
Picard (*CAQ*) (*Soulanges*)
Polo (*PLQ*)
Poulin (*CAQ*)
Proulx (*CAQ*) (*Berthier*)
Proulx (*CAQ*) (*Côte-du-Sud*)
Proulx (*PLQ*) (*Jean-Talon*)
Provençal (*CAQ*)
Reid (*CAQ*)
Richard (*PQ*)
Rizqy (*PLQ*)
Roberge (*CAQ*)
Robitaille (*PLQ*)
Rotiroti (*PLQ*)
Rouleau (*CAQ*)
Rousselle (*PLQ*)
Roy (*PQ*) (*Bonaventure*)
Roy (*CAQ*) (*Montarville*)
Sauvé (*PLQ*)
Schneeberger (*CAQ*)
Simard (*CAQ*)
Skeete (*CAQ*)
St-Pierre (*PLQ*)
Tanguay (*PLQ*)
Tardif (*CAQ*) (*Laviolette–Saint-Maurice*)
Tardif (*CAQ*) (*Rivière-du-Loup–Témiscouata*)
Thériault (*PLQ*)
Thouin (*CAQ*)
Tremblay (*CAQ*)
Weil (*PLQ*)
Zanetti (*QS*)